

Mer. 06 Avril 22	Marseille ou VISIO
Mer. 26 Oct. 22	Marseille ou VISIO
Durée	1 jour (7h)
Horaires	9h - 17h
Tarif	640 € HT Adhérent 800 € HT Non adhérent * déjeuner inclus

Modalités d'évaluation des acquis	Cas pratiques, quizz et restitution orale
Public	Tout public de la direction aux techniciens, en passant par les services réglementation, HSE, Achat...
Pré-requis	Aucun

Objectifs

- Savoir comment fonctionne le Règlement REACH (EC) n°1907/2006 et comment s'imbriquent les différents processus
- Identifier les obligations réglementaires REACH applicables à son entreprise et à ses produits et mettre en oeuvre une stratégie pour s'y conformer

Moyens pédagogiques

- Commentaires et échanges avec les autres participants
- Visualisation du support de stage par vidéo projecteur
- Support de formation informatique

Intervenant

- Expert ATOUTREACH

Programme

Comprendre le règlement REACH

- Introduction générale
- Le rôle des différents acteurs et les statuts des produits
- Les processus de REACH : L'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation, la restriction
- Les différentes listes réglementaires
- Les obligations des différents acteurs
- Les obligations liées aux articles
- Le site de l'ECHA et le site de l'INERIS
- Conclusion / QCM

2ème partie : A la carte

- Le Règlement CLP
- L'échéance REACH 2018
- La FDS
- Les scénarios d'exposition (SE) et la FDS-étendue
- Impact de REACH sur les différents services de l'entreprise
- Articles : Application du seuil des 0,1% (m/m)
- Exercice : Mise en place d'un questionnaire fournisseur
- Enregistrement – Statistiques
- Exemples de NC remontées par les autorités

Livable

Support de formation imprimé

Matériel nécessaire

EN CAS DE VISIO : Chaque participant devra disposer du logiciel Microsoft Teams, d'un casque ou d'une sortie sonore équivalente ainsi que d'un micro et si possible d'une Webcam.